

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2014

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1670)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 720

présenté par
Mme Linkenheld

ARTICLE 58

À l'alinéa 115, substituer aux mots :

« l'objectif »

les mots :

« les objectifs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.